



PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2019

Adopté par le Conseil d'administration le 13 septembre 2018

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2019



Dans le cadre préfiguré par le programme prévisionnel triennal déposé à la Préfecture des Yvelines pour l'approbation de la convention constitutive d'YCID, et compte-tenu des observations émises par la Chambre régionale des comptes, qui conduisent notamment à réorganiser la relation entre le Département et YCID, le programme d'activités prévisionnel pour l'année 2018 proposé à la validation du Conseil d'administration est le suivant.

1- Principes de construction du budget.

Trois observations de la Chambre régionale des comptes conduisent à revoir les principes de construction du budget d'YCID :

- Les contributions statutaires doivent se rapprocher des droits de vote alloués à chacun des collèges au sein de l'Assemblée générale. Cette observation amène à distinguer désormais une contribution statutaire du Département et une subvention départementale destinée à financer les missions de la politique « Yvelines, partenaires du développement » que le Département confie à YCID ;
- Les activités de la Maison des Yvelines doivent être réparties entre celles exercées pour le compte du Département et celles pour le compte d'YCID, et donner lieu à des financements séparés. De fait, cela amène à soustraire de l'apport départemental à YCID ce que le Département consacrerait désormais de son côté au financement de la Maison des Yvelines ;
- Les apports en nature du Département doivent être pris en compte dans la comptabilisation du financement apporté par le Département à YCID.

Pour permettre à YCID de fonctionner, le Département lui alloue jusqu'à présent 60% de l'activité de la Mission coopération internationale (soit 3 jours par semaine sur 5). Dans le cadre de la nouvelle organisation des rapports entre le Département et YCID, il y a lieu de distinguer désormais l'apport en nature au titre de la contribution statutaire (qui permet à YCID de fonctionner sur le plan institutionnel : vie des instances, relations avec les membres, administration et finances du groupement) et l'apport en nature au titre de la mise en œuvre des missions confiées à YCID (cadre de la subvention). La répartition de l'apport en nature est de 1 jour (soit 20%) pour la contribution statutaire, et 2 jours (soit 40%) pour la mise en œuvre des missions.

Au regard du coût prévisionnel de la Mission coopération internationale en 2019, une journée de travail (annualisée) représente environ 50 000€.

Nature de la contribution	Coût prévisionnel annuel	Contribution statutaire (20%)	Soutien aux missions (40%)
Ressources humaines	198 800,00	39 760,00	79 520,00
Locaux	33 250,00	6 650,00	13 300,00
Matériel affecté à la Mission	5 026,00	1 005,20	2 010,40
Appui des services centraux	10 000,00	2 000,00	4 000,00
TOTAL	247 076,00	49 415,20	98 830,40

Les cotisations demandées aux membres ont représenté un produit de 20 400€ en 2018. En tenant compte d'une augmentation légère liée à l'accroissement prévisionnel du nombre de membres en 2019, ce produit pourrait atteindre 21 800€.

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2019



Les ressources « statutaires » d'YCID représenteraient alors la somme de la contribution statutaire en nature du Département et des cotisations des autres collèges, soit 71 215,20€. Dans cette perspective, la part du Département dans les contributions statutaires atteindrait 70%, se rapprochant ainsi de ses droits de vote à l'Assemblée générale (60%).

La subvention financière apportée par le Département à YCID était de 860 000€ en 2018. Le Département prévoyant d'octroyer 150 000€ à la Maison des Yvelines pour financer la mission de suivi des accords départementaux de coopération décentralisée qu'il lui confie, 710 000€ seraient donc disponibles pour contribuer au financement d'YCID, dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens au titre de la mise en œuvre d'une partie des missions de la politique « Yvelines, partenaires du développement ». D'après le projet de convention proposé entre YCID et le Département des Yvelines pour 2019, la répartition de ce montant serait la suivante :

Mission	Activités	Budget prévisionnel
Accompagnement des initiatives de solidarité internationale	Dotation des dispositifs d'aide financière aux porteurs de projets Actions d'accompagnement des porteurs de projets : information, formation, accompagnement renforcé, suivi de terrain, évaluation...	Dotation des dispositifs : 382 200€ Actions d'accompagnement : 114 800€ Contribution en nature : 20% de la Mission coopération internationale
Accompagnement des initiatives de développement économique	Dotation des dispositifs d'aide financière aux porteurs de projets Actions d'accompagnement des porteurs de projets	Dotation des dispositifs ; 85 000€ Actions d'accompagnement : 12 500€ Contribution en nature : 10% de la Mission coopération internationale
Promotion de la coopération auprès des Yvelinois	Actions de sensibilisation du public Valorisation des initiatives du réseau	Sensibilisation : 66 500€ Valorisation : 42 000€ Contribution en nature : 10% de la Mission coopération internationale
Frais de gestion des programmes par YCID	Contrepartie du travail bénévole fourni par les membres d'YCID pour assurer la mise en œuvre des programmes	Frais de gestion : 2% du budget des programmes, soit 13 900€

La part correspondant aux frais de gestion de la convention, allouée au titre de la participation des bénévoles membres d'YCID à la gestion des activités¹, serait affectée dans le budget d'YCID au financement des activités statutaires (hors champ de la convention avec le Département).

Deux budgets distincts peuvent donc être préparés à partir des ressources qui leur sont affectées :

¹ Considérant le travail effectué hors réunions des instances par le Directeur bénévole évalué à 15h par mois, la participation des 10 membres du CA à 4 réunions annuelles du CA par an et 1 Assemblée générale, et la participation d'environ 20 membres à 3 séries de commissions permanentes par an, chacune des réunions étant en moyenne de 3 heures, le nombre d'heures bénévoles est évalué à 510 heures, soit une valorisation horaire de 27,25€ par heure en moyenne. Si la fonction de Directeur était valorisée à 50€/h (soit un salaire net mensuel à temps plein correspondant à 4 725€), la valorisation du temps consacré par les autres membres serait de 11,81€/h (environ 1,2 SMIC horaire).

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2019



Budget statutaire	Budget conventionné avec un tiers
Cotisations des membres (21 800€) + frais de gestion sur convention Département (13 900€) = 35 700€ Contribution statutaire en nature du Département : 49 415,20€	Subvention départementale « YPD » = 695 000€ Contribution départementale en nature « YPD » = 98 830,40€ Contribution Ville de Mantes-la-Jolie en nature (prêt bureau Mantes) = 8 000€

A ce stade, il n'est pas pris en compte de convention spécifique avec le Département des Yvelines concernant la mission « Action sociale » qui a été confiée à YCID. A ce jour, les coûts correspondent uniquement à une contribution en nature (mise à disposition d'un Directeur de mission à hauteur de 100% de son temps, mise à disposition d'un bureau sur le site départemental des Mureaux). Une convention sera proposée en cours d'année, qui pourra inclure d'éventuels coûts financiers si ceux-ci s'avéraient nécessaires pour la mission.

2- Orientations générales.

A ce jour, et compte-tenu de l'absence de perspective ferme d'accroissement des ressources humaines allouées à YCID, le programme proposé repose sur une reconduction des dispositifs et actions existantes à l'identique, hors activités exceptionnelles :

- Au niveau des moyens généraux, l'accent sera mis sur la poursuite de la croissance du nombre d'adhérents sur le plan qualitatif, dans la continuité de la campagne de plaidoyer entreprise en 2018 auprès des intercommunalités et grandes villes des Yvelines, et de la recherche de partenariats avec des établissements de formation ;
- Au niveau du soutien aux initiatives yvelinoises, un niveau d'engagement identique aux années précédentes est visé, qui pourra éventuellement conduire à accroître les exigences en matière de qualité des projets de façon à absorber une demande en légère augmentation ;
- Au niveau de l'accompagnement des acteurs yvelinois, le volet formation sera réduit, le volet évaluation sera maintenu. Un accompagnement de l'évolution de la Maison des Yvelines vers davantage d'autonomie dans l'exercice de ses missions sera mis en place ;
- Au niveau de l'animation du territoire, des Rencontres d'YCID et d'ailleurs seront organisées (elles n'avaient pas eu lieu en 2018, remplacées par l'exposition itinérante InterActions). Une évaluation sera faite en milieu d'année sur la participation aux Apér'YCID lancés fin 2018, dans l'optique de leur reconduction ou non à la rentrée 2019. Les autres actions (campagne « un cahier un crayon », cérémonie de valorisation de l'engagement des jeunes...) sont reconduites à l'exception de la campagne Microdons78, qui n'a pu avoir eu lieu en 2018, et qui s'arrête définitivement ;
- Au niveau du développement économique, le partenariat « prêt d'honneur » avec AFACE poursuivra sa montée en puissance, et les partenariats « stages » et « éductours » avec la CCI seront maintenus. Suite aux séminaires organisés sur le thème de l'investissement productif de la diaspora sénégalaise, des actions d'accompagnement pourraient émerger, mais elles ne sont pas budgétées à ce jour.

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2019



Ce programme et le budget qui lui est lié sont donc de nature reconductive. Il peut être rappelé qu'YCID sera en mesure de mobiliser des financements exceptionnels (pour des activités non récurrentes) grâce au résultat cumulé depuis sa création, qui était de 300 000€ fin 2017, et qui pourrait atteindre 400 000€ fin 2018. L'emploi du résultat est décidé lors du budget supplémentaire.

3- Programme Moyens généraux.

Communication générale. YCID prévoit d'éditer son rapport d'activités 2018, ainsi que de renouveler son stock d'objets promotionnels (T-Shirts...). Les mêmes outils de communication seront utilisés (espace sur le site internet du Département, lettre d'information). 6 000€ sont provisionnés pour ce poste.

Frais de structure. Les frais généraux de structure comprennent les frais bancaires, les assurances, la publicité des marchés, les achats de fournitures et petit matériel non pris en charge par le Département, les frais de communication. Ce poste budgétaire inclut également les budgets alimentation pour l'Assemblée générale ainsi que pour les divers repas/réception que pourra programmer YCID. 23 700€ sont provisionnés au titre de cette activité.

Remboursement de frais. Il s'agit des remboursements de déplacement pour les personnels d'YCID, les membres du CA qui le demandent, d'autres intervenants invités par YCID. 5 000€ sont provisionnés pour cette activité.

Autres. YCID entend renouveler sa cotisation au PS-Eau, au Partenariat français pour l'eau et à la Guilde européenne du Raid. 1 000€ sont provisionnés à ce titre.

Le coût prévisionnel du programme « moyens généraux » serait ainsi de 35 700€, totalement imputé sur le budget de mission.

4- Programme Soutien aux initiatives yvelinoises.

Fonds de soutien aux initiatives de coopération internationale. Ce programme représente l'essentiel du volume financier d'YCID. Il s'agit des subventions attribuées dans le cadre du Fonds, du dispositif d'aide au transport du matériel, ainsi que des éventuels frais liés au recours à des opérateurs d'appui (4 opérateurs agréés à ce jour). 364 200€ sont provisionnés pour ce poste.

Bourses CYAM. Les bourses sont attribuées aux alentours du mois de février, pour des missions qui se réalisent généralement l'été. 15 000€ sont provisionnés pour ce poste.

Prêts d'honneur, cautions suite à don. Les prêts d'honneur sont attribués dans le cadre du Fonds de soutien, et donnent lieu à remboursement d'un même montant. Les cautions sont demandées lorsqu'YCID est à l'origine d'un don de matériel, elles sont restituées pour le même montant. 3 000€ sont provisionnés pour ce poste, qui s'équilibre en recettes et dépenses.

Le coût prévisionnel du programme « soutien aux initiatives yvelinoises » serait ainsi de 385 200€, totalement imputé sur le budget de mission.

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2019



5- Programme Accompagnement des initiatives yvelinoises.

Ressources humaines. Il s'agira de reconduire le poste de chargé d'appui aux réseaux et fédérations yvelinoises. 33 800€ sont provisionnés pour ce poste.

Programme de formation. Après un bon démarrage en fin d'année 2017, les formations en ligne n'ont pas connu le même succès au printemps 2018. Il y a lieu de s'interroger encore sur le bon format de formation à adopter. 10 000€ sont provisionnés pour ce poste.

Evaluation des projets. La convention avec l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines sera poursuivie pour l'année universitaire 2019-2020. 15 000€ sont provisionnés pour ce poste.

Maison des Yvelines. La nouvelle contractualisation avec la MDY devrait représenter 50 000€ en 2019 (financement de l'année 2020), et si l'un des enjeux est de transférer à la MDY les contrats des volontaires, il n'est pas certain que cela soit effectif dès le début 2019, ce qui nécessite de provisionner des cotisations sociales à verser à La Guilde. 56 000€ sont donc provisionnés pour ce poste.

Le coût prévisionnel du programme « accompagnement des initiatives yvelinoises » serait ainsi de 114 800€, totalement imputé sur le budget de mission.

6- Programme « animation du territoire ».

Rencontres d'YCID et d'Ailleurs. L'édition 2019 sera organisée dans la continuité de l'Assemblée générale au mois d'octobre. 42 000€ sont provisionnés pour ce poste. Une subvention de 5 000€ de la part du MAE est espérée pour cette manifestation (10 000€ en 2017).

Manifestations yvelinoises. Il s'agit des subventions attribuées par YCID dans le cadre du dispositif ESCI-Y. 18 000€ sont provisionnés pour ce poste.

Sensibilisation des jeunes. Cette activité comprend la poursuite du partenariat avec Bibliothèques sans frontières autour du programme Koombok78 et le recrutement de deux stagiaires (profil école de commerce), les frais liés à la mise en œuvre des formations qui seront proposées par E-Graine aux animateurs municipaux dédiés aux temps périscolaires, ainsi que les frais liés à la cérémonie d'engagement des jeunes Yvelinois. 42 000€ sont provisionnés pour ce poste.

Autre évènementiel. Cette activité regroupe les différentes petites cérémonies prévues dans l'année (valorisation de l'engagement des jeunes, rentrée solidaire...) et les Apér'YCID. 6 500€ sont provisionnés pour ce poste.

Le coût prévisionnel du programme « animation du territoire » serait ainsi de 108 500€, totalement imputé sur le budget de mission.

7- Programme « développement économique ».

Appui aux filières. En dehors des frais d'accueil d'éventuelles délégations étrangères suite à la promotion qui sera faite de la « carte de visite économique », aucune dépense supplémentaire n'est prévue pour le soutien aux filières. 4 500€ sont provisionnés pour cette activité.

PROGRAMME PREVISIONNEL D'ACTIVITES 2019



Entreprenariat des migrants. En raison de l'absence de perspectives à ce jour concernant le soutien qu'YCID pourrait apporter aux volontés exprimées par les Fédérations de migrants de se positionner sur des projets d'investissement productif, aucune dépense n'est provisionnée pour cette activité.

Soutien aux entreprises. Cette activité comprend l'adhésion à l'AFACE, les frais de gestion et la dotation nouvelle en capital pour le fonds de prêt d'honneur, ainsi que les prévisions d'engagement pour le dispositif « Entreprise-Etudiant » mis en place avec la CCI. 93 000€ sont provisionnés pour ce poste.

Le coût prévisionnel du programme « développement économique » serait ainsi de 97 500€, totalement imputé sur le budget de mission.

8- Budget prévisionnel par programmes.

Conformément au règlement budgétaire et financier du GIP, le budget est présenté à titre indicatif par programmes, ce qui permet de mieux visualiser les affectations (en complément du budget présenté par nature comptable). Le budget comprend 5 programmes opérationnels, et un 6^e (provisions) sert à identifier l'excédent susceptible d'être mobilisé pour des opérations exceptionnelles ou imprévues :

Nom du programme	Budget primitif 2018*	Prévisions fin 2018**	Budget primitif 2019***
Moyens généraux	62 100,00	171 100,00	35 700,00
Soutien aux initiatives yvelinoises	393 000,00	620 714,60	382 200,00
Accompagnement des acteurs yvelinois	211 900,00	220 657,43	114 800,00
Animation du territoire	129 500,00	228 663,88	108 500,00
Développement économique	94 500,00	104 750,00	97 500,00
Provisions	-	246 002,25	-
TOTAL	891 000,00	1 591 888,16	738 700,00

*Hors reports 2017, voté en décembre 2017

**En tenant compte du budget supplémentaire adopté en juin 2018, qui prend en compte les reports.

*** Ce montant ne comprend pas les reports qui pourraient résulter de la clôture de l'exercice 2018

9- Recettes prévisionnelles.

Les ressources prévisionnelles 2019 d'YCID proviennent du Département des Yvelines (708 900€), des cotisations versées par les autres membres (estimées à 21 800€), des aides de l'Etat (5 000€), et divers produits (3 000€).

10- Apports en nature.

Les apports en nature représenteraient 156 245,60€, soit :

- 49 415,20€ en tant que contribution statutaire du Département ;
- 98 830,40€ en tant que subvention en nature du Département dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens ;
- 8 000€ en tant que subvention en nature de la ville de Mantes-la-Jolie pour la mise à disposition d'un bureau au CMS Frédéric Chopin.